

HOCKEY CANADA

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE PRÉLIMINAIRE :
**BÂTIR L'AVENIR
DU HOCKEY
JUNIOR MASCULIN
EN ONTARIO**



MESSEGE DU COMITÉ DE PROJET

Au nom de Hockey Canada, de Hockey Est de l'Ontario, de Hockey Nord-Ouest de l'Ontario, de la Fédération de hockey de l'Ontario et de toutes les personnes qui s'impliquent dans le hockey junior masculin en Ontario, nous tenons à remercier Brendan Shanahan pour ses recommandations et tout le travail qu'il a accompli dans le cadre de son étude.

M. Shanahan s'est engagé à superviser cette initiative avec détermination et passion pour notre sport et pour toute la communauté du hockey, ce qui transparaît clairement dans son rapport final.

Comme le rapport le souligne, il s'agit d'un moment charnière pour le hockey junior masculin dans la province, et nous partageons tout à fait l'optimisme de M. Shanahan. Comme lui, nous croyons que cette initiative contribuera à faire du système en Ontario une référence dans les années à venir, autant pour les joueurs que pour les parents, les équipes, les ligues et les communautés.

Depuis la réception de son rapport, nous avons consacré beaucoup de temps à examiner attentivement les recommandations qui y sont énoncées et à discuter des modalités et de l'échéancier de leur mise en œuvre à l'échelle de la province.

Dans ce plan de mise en œuvre préliminaire, nous avons présenté chacune des recommandations, accompagnées de notre perspective qui s'y rattache, ainsi que la saison visée pour leur réalisation.

La mise en œuvre s'échelonnerait sur trois saisons :

- Besoins immédiats – saison 2026-2027
- Priorités de transition – saison 2027-2028
- Solutions à long terme – à partir de la saison 2028-2029

Nous sommes fermement convaincus que la mise en œuvre de la première recommandation de M. Shanahan, à savoir que Hockey Canada embauche un ou une responsable du hockey junior masculin en Ontario, constitue une première étape indispensable avant que les autres recommandations puissent se concrétiser. Notre objectif : pourvoir ce poste d'ici le 1^{er} janvier 2027.

Nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement des travaux pour chacune des recommandations, toujours dans l'optique de renforcer le hockey junior masculin en Ontario, notamment grâce au travail de M. Shanahan.

Craig Halpenny

Dean Filane

Jeffrey Turner

Jonathan Goldbloom

John Kastner

Katherine Henderson

BESOINS IMMÉDIATS SAISON 2026-2027 :

La mise en œuvre de ces recommandations au cours de la saison 2026-2027 sera essentielle pour soutenir le travail qui suivra pour les autres recommandations.

Recommandation	Vision pour la mise en œuvre	Étapes
Créer un poste de direction au sein de Hockey Canada chargé de superviser le hockey junior masculin en Ontario	Hockey Canada s'engage à donner suite à cette recommandation à court terme dans le cadre d'un projet pilote régional, et nous travaillons actuellement à l'élaboration du profil recherché en collaboration avec nos trois membres de l'Ontario. Par ailleurs, la description générale du poste et la structure hiérarchique sont en voie d'être achevées.	Pourvoir le poste de direction d'ici le 1 ^{er} janvier 2027.
*Mettre en place un comité consultatif sur le hockey junior masculin en Ontario chargé d'étudier et de recommander d'éventuelles modifications des règles, des règlements et des politiques *Cette recommandation a été scindée en deux volets : l'un porte sur la mise sur pied du comité, et l'autre, sur la première série de recommandations qui devrait être présentée.	Conformément à la recommandation de M. Shanahan, il est important que la personne qui occupera le nouveau poste de direction responsable du hockey junior masculin en Ontario participe à la sélection des membres du comité consultatif. Cependant, les enjeux prioritaires relevés par M. Shanahan sont trop urgents pour être laissés de côté jusqu'à ce que ce poste soit pourvu. D'ici là, les trois divisions membres de l'Ontario et Hockey Canada commenceront à jeter les bases de ce travail afin de faciliter la transition pour la personne qui remplira ce rôle.	Mettre en place le nouveau comité consultatif officiellement d'ici le 31 mars 2027.
Permettre à tous les joueurs de 16 et 17 ans qui font leur entrée au hockey junior en Ontario de s'inscrire auprès de n'importe quelle équipe à laquelle ils sont admissibles dans la province, sans les restrictions géographiques actuellement en vigueur	Il s'agit de s'appuyer sur le projet pilote du modèle de développement du hockey junior en Ontario, qui permet actuellement à un joueur de 16 ans retenu lors de la sélection prioritaire de l'OHL de s'inscrire auprès d'une division membre en Ontario autre que celle à laquelle il devrait normalement être rattaché compte tenu de son lieu de résidence, et à un joueur de 17 ans provenant d'une autre division membre de l'Ontario de s'inscrire auprès d'une équipe junior A ou B. Tous les joueurs de 16 et 17 ans pourraient s'inscrire dans la ligue de leur choix pour la saison 2028-2029.	Poursuivre le projet pilote du modèle de développement du hockey junior en Ontario pour une deuxième année au cours de la saison 2026-2027, en vue de mettre pleinement en œuvre la recommandation d'ici la saison 2028-2029.
Adopter des règles de jeu uniformes, harmonisées avec celles de la Ligue de hockey de l'Ontario, dans toutes les ligues de hockey junior masculin de l'Ontario	Six des neuf ligues de hockey junior masculin de la province ont adopté le livre des règles de la Ligue de hockey de l'Ontario pour la saison 2026-2027 dans le cadre du projet pilote du modèle de développement du hockey junior en Ontario. Les trois autres en feront autant la saison suivante.	Poursuivre le projet pilote du modèle de développement du hockey junior en Ontario au cours de la saison 2026-2027, en vue de mettre pleinement en œuvre la recommandation d'ici la saison 2027-2028.
Élaborer une politique normalisée relativement au système de pension pour le hockey junior masculin en Ontario	Toutes les ligues de hockey junior masculin adopteront une politique normalisée relativement au système de pension qui sera élaborée au cours de la saison 2026-2027 et qui sera pleinement mise en œuvre à compter de la saison 2027-2028.	Achever l'élaboration de la politique d'ici le 30 juin 2027.

PRIORITÉS DE TRANSITION SAISON 2027-2028 :

Dans la continuité du travail entrepris au cours de la saison 2026-2027, ces recommandations seront mises en œuvre afin de maintenir l'élan et ainsi de continuer à renforcer le hockey junior masculin en Ontario.

Recommandation	Vision pour la mise en œuvre	Étapes
Mettre en place, par l'intermédiaire de Hockey Canada, une ligne d'assistance et un service de conseil consacrés au cheminement des athlètes afin d'offrir à ces derniers et à leurs familles un soutien et des conseils indépendants et en temps réel lorsque vient le temps de prendre des décisions qui ont une incidence sur leur parcours au hockey	Cette recommandation figurera parmi les priorités de la personne qui se joindra à la direction de Hockey Canada afin de superviser le hockey junior masculin en Ontario. L'objectif consistera à examiner les services existants pouvant se révéler utiles pour les joueurs et leurs familles, ainsi qu'à créer de nouvelles façons de leur transmettre de l'information pour aider les joueurs dans leur carrière.	Mettre en place les services d'ici le 29 février 2028 afin d'aider les joueurs et leurs familles dans leur prise de décisions en vue de la saison 2028-2029.
*Formuler des recommandations, par l'intermédiaire du comité consultatif sur le hockey junior masculin en Ontario, quant aux possibles modifications des règles, des règlements et des politiques *Cette recommandation a été scindée en deux volets : l'un porte sur la mise sur pied du comité, et l'autre, sur la première série de recommandations qui devrait être présentée.	Après sa mise sur pied au cours de la saison 2026-2027, le comité consultatif présentera sa première série de recommandations à la personne responsable du hockey junior masculin en Ontario au cours de la saison 2027-2028.	Présenter la première série de recommandations d'ici le 31 janvier 2028.
**Renforcer la communication et la collaboration entre le hockey junior masculin, les écoles agréées et le milieu du hockey des M18 et des M16 **Cette recommandation a été séparée afin d'aborder, d'une part, la relation entre le hockey junior masculin, les écoles agréées et le milieu du hockey des M18 et des M16 au cours de la saison 2027-2028, et, d'autre part, la relation entre le hockey junior masculin et Sports universitaires de l'Ontario au cours de la saison 2028-2029.	Les premiers travaux du comité consultatif devraient consister à collaborer avec les trois divisions membres de l'Ontario ainsi qu'avec les autres parties prenantes afin de mieux comprendre l'impact qu'auront ces changements sur l'ensemble du système de hockey en Ontario, avant de formuler une recommandation à l'intention de la personne qui supervisera désormais le hockey junior masculin en Ontario sur la manière de renforcer la communication et la collaboration entre les parties prenantes.	Transmettre la recommandation à la personne responsable du hockey junior masculin en Ontario d'ici le 31 janvier 2028.

SOLUTIONS À LONG TERME À PARTIR DE LA SAISON 2028-2029 :

Étant donné la complexité des recommandations qui suivent, leur mise en œuvre pourrait se révéler plus longue et ne se fera donc qu'une fois que les besoins immédiats auront été comblés.

Recommandation	Vision pour la mise en œuvre	Étapes
Séparer la gouvernance et l'offre du hockey junior masculin de celles du hockey mineur en Ontario	À la suite de l'embauche d'un ou d'une cadre de Hockey Canada qui supervisera à l'avenir le hockey junior masculin en Ontario, les neuf ligues juniors relèveraient de cette personne, ce qui permettrait de mieux centraliser la direction et apporterait une plus grande uniformité entre les ligues. Toutefois, avant de donner suite à cette recommandation, il convient de formaliser la distinction entre le hockey mineur et le hockey junior, et de revoir les règles de compétence applicables aux joueurs de 16 et 17 ans.	Examiner les implications de ce rapport et présenter un plan de mise en œuvre provisoire d'ici le 1^{er} janvier 2028. Mettre pleinement en œuvre cette recommandation d'ici le 30 juin 2029.
**Renforcer la communication et la collaboration entre le hockey junior masculin et Sports universitaires de l'Ontario **Cette recommandation a été séparée afin d'aborder, d'une part, la relation entre le hockey junior masculin, les écoles agréées et le milieu du hockey des M18 et des M16 au cours de la saison 2027-2028, et, d'autre part, la relation entre le hockey junior masculin et Sports universitaires de l'Ontario au cours de la saison 2028-2029.	Le ou la cadre responsable du hockey junior masculin en Ontario prendra contact avec Sports universitaires de l'Ontario et collaborera avec l'organisation afin de cerner des possibilités concrètes de collaboration.	Élaborer, d'ici le 31 décembre 2027, un cadre décrivant les grandes lignes d'une éventuelle collaboration avec Sports universitaires de l'Ontario. Mettre en place des occasions de collaboration avec Sports universitaires de l'Ontario d'ici le 31 janvier 2029.
Élargir l'offre de formations annuelles hors glace obligatoires par Hockey Canada	À la suite de l'examen des exigences minimales et des normes opérationnelles par le comité consultatif, il s'agira de formuler une recommandation concernant les formations que Hockey Canada devrait mettre en place à l'intention des joueurs de hockey junior masculin en Ontario.	Prendre acte de la recommandation du comité consultatif d'ici le 31 janvier 2029.
Exiger que toutes les ligues de hockey junior masculin de l'Ontario proposent des services de consultation pédagogique à leurs joueurs	À la suite de l'examen des exigences minimales et des normes opérationnelles par le comité consultatif, il s'agira de formuler une recommandation concernant le rôle des conseillers et conseillères pédagogiques pour les ligues de hockey junior masculin en Ontario.	Prendre acte de la recommandation du comité consultatif d'ici le 31 janvier 2029.
Développer et bonifier les programmes d'accompagnement après la carrière sportive	À la suite de l'examen des exigences minimales et des normes opérationnelles par le comité consultatif, il s'agira de formuler une recommandation visant à élargir les programmes d'accompagnement destinés aux joueurs de hockey junior masculin de l'Ontario après leur carrière sportive.	Prendre acte de la recommandation du comité consultatif d'ici le 31 janvier 2029.



H O C K E Y C A N A D A